

Intervenir en santé mentale

Attestation d'études collégiales

Formation à
temps partiel
de soir

Formation de
spécialisation

Promotion
Prévention
Traitement
Stabilisation



Groupe 111

Mode d'enseignement entièrement à distance

CAHIER D'INFORMATION



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Direction de la formation continue
et des services aux entreprises

NOUS JOINDRE

aec.sante.mentale@cmontmorency.qc.ca

fcontinue.qc.ca

450 975-6222

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	3
Grille programme	4
Conditions d'admission	6
Processus d'admission	7
Documents d'admission.....	8

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mode d'enseignement : entièrement à distance (synchrone)

Cette formation sera offerte à distance. Vous devez donc avoir accès à un ordinateur personnel muni d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet haute vitesse. Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège. Il n'est pas possible de suivre cette formation asynchrone.

Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows. La suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les ordinateurs de type Chromebook et Apple ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365.

- ★ Formation réservée aux résidents des régions de Laval, Laurentides, Lanaudière et Nord de Montréal.

Description des cours du programme

Pour consulter la description des cours du programme *Intervenir en santé mentale*, veuillez accéder au site du Collège en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cmontmorency.qc.ca/formation-continue-services-aux-entreprises/programmes-et-cours/domaines-detudes/sante-et-services-sociaux/intervenir-sante-mentale/grille-de-cours/>

GRILLE PROGRAMME

Intervenir en santé mentale (JNC.1R) (entièrement à distance en mode synchrone)

Groupe 111 Temps partiel – Soir

¹Début de la formation : 8 septembre 2025

*Fin de la formation : 18 décembre 2026

Durée de la formation : 330 heures – 4 blocs

Horaire : mardi et jeudi – 18h30 à 21h30

Bloc 1				
8 septembre 2025		au	19 décembre 2025	Automne 2025 (15 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Pondération		Heures
351-1F3-VI	Intervenir en promotion de la santé mentale positive	2-1-2	=	45 h
351-1A4-VI	Intervenir en prévention des troubles de santé mentale	2-2-2	=	60 h
*2 soirs/semaine		TOTAL	=	105 h
CONGÉ : 13 octobre 2025				

Bloc 2				
19 janvier 2026		au	20 mars 2026	Hiver 2026 (9 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Pondération		Heures
350-2A4-VI	Analyse des troubles de santé mentale	2-2-3	=	60 h
*2 soirs/semaine		TOTAL	=	60 h
CONGÉ : 2 au 6 mars 2026.				

¹¹ Ce calendrier peut être modifié.

Bloc 3		23 mars 2026	au	22 mai 2026	Hiver 2026	(9 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Préalable	Pondération		Heures	
351-3A4-VI	Intervenir en traitement des symptômes associés à des troubles de santé mentale	350-2A4-VI	2-2-2	=	60 h	
*2 soirs/semaine			TOTAL		= 60 h	
CONGÉ : 3 avril 2026, 5 avril 2026 et 18 mai 2026.						

Bloc 4		24 août 2026	au	18 décembre 2026	Automne 2026	(17 semaines)
No. du cours	Titre du cours		Préalable	Pondération		Heures
351-4A4-VI	Intervenir en stabilisation de la santé mentale		351-3A4-VI	2-2-2	=	60 h
351-4C3-VI	Synthèse et intégration des pratiques en santé mentale		Cinq premiers cours	1-2-3	=	45 h
*2 soirs/semaine				TOTAL	=	105 h
CONGÉ : 7 septembre 2026 et 12 octobre 2026.						

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales d'admission

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP)
OU
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège **ET** :
 - Pendant au moins deux sessions consécutives :
 - avoir interrompu ses études à temps plein, **ou**
 - avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein, **ou**
 - avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session

Conditions spécifiques d'admission

- Détenir l'un des diplômes suivants :
 - Diplômes ou attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée, en Technique de travail social ou en intervention en délinquance; soins infirmiers;
 - Diplôme universitaire en psychologie, psychoéducation, travail social ou criminologie;
 - Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.
- Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.

⇒ *Pour effectuer ses travaux dans le cadre des cours du programme, l'étudiant.e devra avoir accès à un milieu de pratique dans le domaine de la santé mentale. Le contact avec la clientèle est une condition essentielle puisque l'étudiant devra se référer à des situations concrètes et aussi intégrer ses apprentissages dans son contexte d'intervention.*

Frais de formation**

- Ouverture de dossier au SRAM : 30 \$
- Évaluation comparative du SRAM : 50 \$ (lorsque vous avez une formation scolaire hors Québec et que vous n'avez pas l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec)
- Frais afférents par cours : 46,02 \$ / (6 cours x 46,02 \$ = 276,12 \$)
- Matériel et volumes aux frais de l'étudiant : 155 \$ + taxes

** Les coûts sont sujets à changement sans préavis.

PROCESSUS D'ADMISSION

1 Séance d'information

Dépôt du dossier de candidature

Vous devez faire votre demande d'admission en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période prévue.

Période de demande d'admission : **Du 4 avril au 24 août 2025***

**Les candidatures seront traitées au fur et à mesure que les demandes se complètent.*

Comment procéder pour votre demande d'admission ?

Dirigez-vous sur la page Web du SRAM en cliquant ici : <https://admission.sram.qc.ca/formation-continue/directives?college=MO&prog=JNC1R&session=20253>

FORMATION CONTINUE

Informations sur le programme

Par courriel : aec.sante.mentale@cmontmorency.qc.ca

SRAM

Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de l'information sur votre dossier d'admission

Par courriel : service-admission@sram.qc.ca

Par téléphone : 514 271-2454

Instructions pour soumettre une demande d'admission:
<https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/formation-continue>

3 Entretien en ligne avec la conseillère pédagogique

À partir du mois de mai 2025

4 Décision d'admission

Une semaine après l'entretien

DOCUMENTS D'ADMISSION

Documents divers

☐

Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'études).

☐

Un curriculum vitae (C.V.)

Documents scolaires

Si formation scolaire au Québec :

☐

Votre code permanent (le SRAM accède à votre relevé secondaire et du collégial)

☐

Dernier relevé de notes de l'université, s'il y a lieu.

Si formation scolaire hors Québec :

☐

Diplômes d'études de votre pays d'origine **dans votre langue d'origine**

☐

Diplômes d'études de votre pays d'origine **traduits en français (par un traducteur agréé)**

☐

Relevés de notes de votre pays d'origine **dans votre langue d'origine**

☐

Relevés de notes de votre pays d'origine **traduits en français (par un traducteur agréé)**

☐

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, s'il y a lieu.

Documents – Statut légal au Canada		
	Statut	Documents à fournir
☐	Citoyen canadien né au Canada	Aucun document à fournir

OU

☐	Résident permanent ou citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte de résident permanent (recto verso) ou certificat de citoyenneté canadienne (recto verso)
--------------------------	---	---

Documents - Statut de résident au Québec		
	Statut	Documents à fournir
☐	Né ou adopté au Québec	Aucun document à fournir

OU

☐	Résident permanent	Le certificat de sélection du Québec (CSQ)
--------------------------	--------------------	--

OU

☐	Citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte d'assurance maladie
--------------------------	---	---------------------------